

Association qui

soutient, accompagne, et agit avec les personnes en situation de précarité sur le territoire du Rhône.

Sommetire

Présentation d'Alynea - Samu Social 69	3
Nos valeurs	3
Nos missions : héberger dignement et accompagner dans l'accès aux droits	4
partenariats et collaborations	6
Plaidoyer pour lutter contre l'exclusion et le sans abrisme : témoigner, interpeller, proposer	7
Actualités Erreur ! Signet non dé	fini.
Mobilisation hivernale d'Alynea - Samu Social 69 : les équipes de maraudes renforcées pour l'hiver 2024-2025 Erreur ! Signet non dé	fini.
Les Lumignons du cœur : un appel a la solidarité Erreur ! Signet non dé	fini.
Partenaires d'Alynea - Samu Social 69	8
Les femmes à la rue : contexte national Erreur ! Signet non dé	fini.
Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Point Nuit Maison Pluri'E	
PublicErreur ! Signet non dé	fini.
Chiffres clefs Erreur! Signet non dé	fini.
HistoireErreur ! Signet non dé	fini.
Un accompagnement adapté dans l'accès aux droits fondamentaux Erreur ! Signon défini.	ınet

Présentation d'Alynea – Samu Social 69

Dans un monde qui exclut, Alynea - Samu Social 69 soutient, accompagne et agit avec les personnes en situation de précarité sur le territoire de la métropole de Lyon et du Rhône.

Depuis 1973, l'association dénonce le sans-abrisme comme **une violation manifeste des droits fondamentaux** et se mobilise pour que des solutions soient mises en place.

Son approche pluridisciplinaire (Samu Social, hébergement, logement, formation, insertion professionnelle, accompagnement médical et psychologique, accès à la culture et aux loisirs, etc.) permet de proposer à chacun.e un accompagnement personnalisé afin de retrouver sa place d'actrice et d'acteur dans la société.

- Près de 9000 personnes accompagnées chaque année
- 2000 personnes accompagnées vers l'emploi et la formation
- 1100 personnes hébergées chaque nuit
- Plus de 200 salariés et 80 bénévoles engagés

NOS VALEURS



Droit fondamental. Accueillir et accompagner avec humanité, respect, bienveillance et empathie, en valorisant la diversité des publics.



Accueillir, agir sans discrimination d'aucune sorte et défendre cette position dans les luttes portées par l'association.



Être ouvert aux transformations nécessaires à l'accueil des personnes dans leur singularité, ce qui demande humilité, créativité, remise en question.



Lutter contre le sans abrisme et agir pour sa résorption.



Proposer un accompagnement fondé sur le prendre soin et le développement du pouvoir d'agir afin que chacun trouve la place qui lui convient le mieux dans la société.

NOS MISSIONS : HEBERGER DIGNEMENT ET ACCOMPAGNER DANS L'ACCES AUX DROITS

Publics accompagnés

L'association intervient auprès de personnes diversifiées ayant toutes des parcours de vie spécifiques.

- Personnes sans abri de manière inconditionnelle.
- Familles en difficulté dont monoparentales.
- Jeunes majeurs et adultes isolés hommes et femmes.
- Personnes en souffrance psychique ou physique.

Chiffres clefs

- 9000 personnes rencontrées et orientées
- 4000 personnes accompagnées de manière renforcée

Héberger dignement



Alynea - Samu Social 69 met en en œuvre des solutions d'hébergement pour les personnes sans logement, associées à un accompagnement adapté pour des personnes relevant du droit commun ou en situation de demande d'asile ou à droits au séjour incomplets.

L'habitat digne est un droit fondamental pour tous. Offrir des conditions de vie respectueuses des personnes est le socle qui permet de déployer un

accompagnement construit avec elles pour répondre à leurs besoins en matière de santé, vie familiale, droits administratif et citoyen, développement des compétences, emploi, etc.

Chiffres clefs / Hébergement :

- + de 1000 personnes accueillies dans les dispositifs d'hébergement
- 450 appartements dont 194 diffus sur le territoire métropolitain et 256 situés sur 8 sites collectifs.

Accompagner à l'autonomie et dans l'accès aux droits

Précarité, isolement, exclusion, parcours de rue, et pour certaines personnes, migration, demandes d'asile, engendrent de multiples souffrances, voire des traumatismes qui abîment durablement les personnes et pour certaines d'entre elles qui leur font perdre tout espoir.



Samu Social 69 et Maraude jeunes

Les équipes du Samu Social 69 et de la Maraude jeunes (pour les 16 - 25 ans) sont les premiers maillons de la prise en compte des personnes sans abri. Deux équipes mobiles interviennent 7J / 7 de 9h à 19h et jusqu'à 1h30 du matin pendant l'hiver, pour proposer de l'aide aux personnes sans abri en situation de détresse.

En répondant aux signalements du 115 et en effectuant des maraudes à Lyon et Villeurbanne principalement, les professionnel.le.s vont à la rencontre des personnes à la rue de manière inconditionnelle. Après une première évaluation de leur situation médicale, psychique et sociale, les professionnel.le.s orientent les personnes vers les dispositifs dédiés à leurs besoins.

Pour les ménages repérés comme les plus vulnérables, les équipes proposent un accompagnement renforcé. La construction d'une relation de confiance est alors un objectif pour que les personnes acceptent de s'inscrire dans la durée dans un parcours d'accès au droit commun, tant au niveau administratif, social, de la santé, de l'hébergement ou du logement.

Les maraudes jouent aussi un rôle d'observatoire pour témoigner des situations de non-recours aux droits auprès des pouvoirs publics et fédérations.



Formation et développement de compétences

Le service Formation œuvre dans le Rhône pour le développement des compétences des personnes en situation de précarité et/ou en recherche d'emploi ainsi que des salarié.e.s des entreprises du territoire, pour soutenir leur autonomie, leur employabilité, leur maintien dans l'emploi et leur évolution professionnelle.

Accompagnement vers et dans l'emploi

Le service d'accompagnement vers et dans l'emploi favorise l'insertion socioprofessionnelle des personnes éloignées de l'emploi en apportant des réponses personnalisées. Les personnes sans emploi de longue durée cumulent bien souvent plusieurs difficultés qu'il importe de repérer pour les lever : projet professionnel, logement, santé, mobilité, handicap, accès aux droits, garde d'enfant, maîtrise de la langue française, isolement, formation, etc.



Accompagner dans les autres droits fondamentaux

- **Logement**: Au centre des préoccupations, dans l'esprit de la politique du Logement d'Abord.
- **Santé** : Précarité, absence d'hébergement ou de logement, parcours migratoires, démarches de demandes d'asile longues, ont des conséquences délétères sur la santé physique et psychique des
- personnes, accentuant les symptômes et mettant à mal les suivis médicaux.
- **Parentalité**: Dans une approche préventive et de soutien, Alynea Samu Social 69 accompagne les parents dans leur construction de lien avec leur enfant afin de favoriser le bien-être familial, l'éveil de l'enfant, sa croissance physique, cognitive et émotionnelle.
- **Droit au séjour**: Alynea Samu social 69 accueille des personnes en situation administrative dite incomplète, sans titre de séjour régulier sur le territoire, ou qui disposent de titres de courte durée dont le renouvellement est incertain.

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

Alynea - Samu Social 69 collabore étroitement avec de nombreux partenaires institutionnels, associatifs et privés pour répondre aux besoins des personnes en difficulté. Ces partenariats permettent de développer des alternatives innovantes en matière de logement, d'insertion professionnelle et d'accompagnement global dont les services de l'Etat, les collectivités territoriales et locales, des entreprises et associations.

Alynea - Samu Social est membre du Groupement d'intérêt économique La Ville Autrement depuis 2013.

PLAIDOYER POUR LUTTER CONTRE L'EXCLUSION ET LE SANS ABRISME : TEMOIGNER, INTERPELLER, PROPOSER

Le droit au logement et à l'hébergement est quotidiennement bafoué en France : le sans abrisme en est l'expression la plus visible. Or ce droit est **un droit fondamental**, reconnu par de nombreux textes internationaux ratifiés par la France, érigé comme "principe à valeur constitutionnelle " dans une décision du conseil constitutionnel et énoncé dans de nombreux textes de loi et règlements français.

L'article L 345-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles garantit à toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale, l'accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. Ce droit a été érigé au rang de liberté fondamentale par le Conseil d'État (CE : 10.2.12, n° 356456).

Au-delà de l'aspect formel de ce constat, les équipes d'Alynea - Samu Social 69 perçoivent quotidiennement la **détresse et l'inhumanité** que ces situations génèrent, en dépit du droit. La situation dans le Rhône est plus que jamais alarmante : **saturation des dispositifs d'hébergement et inaccessibilité du marché locatif**, explosion de la demande de couvertures pour les personnes à la rue tant les besoins sont immenses, développement de manière inquiétante du nombre de personnes qui ne réclament plus leurs droits, tant les délais d'attente pour qu'elles puissent voir leur application sont insupportables.

Actuellement 14 000 personnes sont en attente d'une place d'hébergement dans le Rhône, chiffre qui a doublé en 5 ans.

L'inconditionnalité de l'hébergement, qui signifie qu'aucune prise en charge ne doit dépendre de conditions ou de critères, un principe fondateur du secteur social en France. Ainsi, **toute personne en difficulté doit se voir proposer une solution**.

Si l'article L.345-2-2 du CASF doit s'appliquer à tout centre d'hébergement et de réinsertion sociale et centre d'hébergement d'urgence, il est important de souligner que la loi précise également que son corollaire, le **principe de continuité**, doit pouvoir y être garanti, ainsi que, depuis 2009, un droit à l'accompagnement social. En 2018, la Loi Elan du 23 novembre 2018 est venue ajouter une mention supplémentaire en prévoyant la **prise en compte des besoins de la personne accueillie**.

La résorption du sans abrisme est à portée de choix politiques.

Décloisonnement des institutions, production de logements sociaux à la hauteur des besoins, accessibilité de la formation, régulation par le travail, régularisation des ménages aux droits incomplets et, dans l'attente, création de places d'hébergement adaptées, permettant un accueil inconditionnel et continu, pour faire face aux besoins des territoires en tension... Autant de leviers d'action concrets qu'Alynea - Samu Social 69 met en avant dans le débat public pour **lever les freins à l'inclusion**.

^{*} Femmes sans abri, La face cachée de la rue : https://www.senat.fr/rap/r24-015-1/r24-015-1-syn.pdf

Partenaires d'Alynea – Samu Social 69



À nos partenaires financiers, mécènes et donateurs qui nous permettent d'agir chaque jour.















































































Contact Presse

Patricia Carrot Responsable communication 07 85 81 80 59 p.carrot@alynea.org